

Conseil municipal
lundi 2 mai 2022

Extension de la Maison de Santé Universitaire

- accord des devis Colas et Molet pour la mise en place d'une cuve de récupération des eaux pluviales pour des montants de 30 826,06 € HT et 5 110,21 € HT
- autorisation donnée à Madame le Maire pour déposer un dossier de demande subvention auprès de l'agence de l'eau Loire-Bretagne correspondant à 50 % du montant des travaux

Refonte du site internet

- choix du prestataire Néologis pour la refonte du site internet pour un montant de 6 900 € HT qui sera subventionné à hauteur de 4 960 € par France relance

Elections législatives des 12 et 19 juin

Constitution des bureaux de vote pour les deux tours qui se dérouleront de 8h à 18h

Personnel communal : titularisation

Titularisation de Madame Delphine Feuilloy

Affaires diverses

- rappel des festivités à venir mentionnées dans le bulletin municipal
- organisation de la cérémonie du 8 mai
- communication des ateliers numériques du mois de mai
- invitation de l'association « Palettes et Pinceaux » les 14 et 15 mai à Cour-Cheverny
- accord pour mise à disposition de la salle des fêtes à titre gracieux à l'association Touraine-Ukraine pour l'organisation de concerts jazz, blues et variétés françaises
- remerciement de l'association « Part'âge » pour la subvention accordée par la commune qui a permis de financer en partie l'achat de 2 triporteurs pour le transport de personnes en fauteuil roulant
- DUP terrains Fontaine, enquête publique du 10 au 24 mai, permanences à la mairie les 10 et 14 mai de 9h à 12h et le 24 mai de 14h à 17h
- DUP PLUI-HD, enquête publique du 16 mai au 24 juin, permanences à la mairie de Cour-Cheverny les 18 et 30 mai et les 9 et 22 juin
- Validation de la candidature de la commune à « l'extrême défi » de l'ADEME pour la mise à disposition de véhicules (moins impactants pour l'environnement) aux habitants de Cheverny, élus, employés communaux...dans le but de tester ces véhicules.
- Paroles aux élus
 - François Cazin nous informe que les moines de Ponchardon sont à la recherche de croix mortuaires. Une demande officielle doit être adressée à la mairie.
 - Francine Clément demande comment palier à l'absence du personnel administratif. La mairie sera ouverte seulement le matin durant les 3 prochaines semaines et des permanences seront assurées par les élus.
 - Alain Guillot propose le rachat d'une licence IV pour notre projet de « tiers lieux » ce sujet sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal
 - Catherine Desouches-Grangeon signale la problématique de la porte de la maison de santé qui est difficile à ouvrir lorsqu'on se déplace avec des béquilles.
 - En raison du lundi de pentecôte, le prochain conseil municipal sera le mardi 7 juin.
- Parole au public
 - Mme Lecarpentier donne des informations sur les activités du conseil des sages.